

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 1^{er} décembre 2015

OBJET :

**Retrait de la délibération relative à
l'indemnisation des frais de déplacements des élus**

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°4

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération du 9 juillet 2015, le conseil d'administration du CCAS a autorisé le remboursement des frais de déplacements (hébergement, restauration, déplacement, aide à la personne) engagés par les élus du CCAS pour l'exécution des missions confiées dans le cadre de leur mandat.

Par courrier en date du 28 août 2015, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle a informé Monsieur le Président de l'absence de dispositions législatives étendant les possibilités d'indemnisation prévues pour les conseillers municipaux aux élus des CCAS et demande, par voie de conséquence, le retrait de la délibération du 9 juillet 2015 susvisée.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder au retrait de la délibération n°6 du 9 juillet 2015 autorisant le remboursement des frais de déplacements (hébergement, restauration, déplacement, aide à la personne) engagés par les élus du CCAS pour l'exécution des missions confiées dans le cadre de leur mandat.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 4 décembre 2015.

Pour extrait,



Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Michel Breuille".

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 1^{er} DECEMBRE 2015

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU C.C.A.S.**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	12
Nombre de votants	12

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Patricia LANZI, Véronique SAGET, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Marie-France METZELARD.

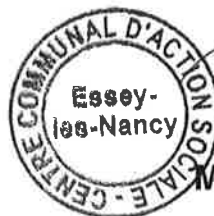
MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mmes Stéphanie GEORG, Jacqueline BELLIER et Janine MARCHAL.
MM. Matthieu RIFF et Jean-Pierre BRANDELY.

Pour extrait,

Le Président,



Breuille
Michel BREUILLE